

# Programme intensif de plaidoirie en première instance 2025



**Faculté de droit  
Université de Moncton**

**du 3 au 9 mai 2025**



**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

# PROGRAMME INTENSIF DE PLAIDOIRIE EN PREMIÈRE INSTANCE 3 au 9 MAI 2025

---

Le programme intensif de plaidoirie en première instance est organisé et présenté par la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Le programme est conçu pour former les avocats.es aux techniques de base de la plaidoirie en première instance, techniques applicables tant aux audiences qu'aux procès en droit civil, pénal et administratif. Il s'adresse aux avocats.es qui exercent devant les tribunaux civils, criminels et administratifs. Il convient parfaitement aux avocats.es qui pratiquent depuis deux à douze ans et qui ont une certaine familiarité avec les litiges, mais peu d'expérience avec les procès.

Le programme est une variante des cours intensifs de plaidoirie en première instance offerts ailleurs au Canada et aux États-Unis depuis 1979 et, plus récemment, à l'Université de Moncton tous les deux ans de 2008 à 2016 et à Université du Nouveau-Brunswick en avril 2024. Ces cours ont été très bien accueillies par les membres de la profession et le nombre d'inscriptions dépasse habituellement le nombre de places disponible.

Le programme s'inspire de ceux qui ont été mis au point aux États-Unis par le professeur James Seckinger de la National Institute for Trial Advocacy (NITA) et de la Notre Dame Law School, et il a été adapté aux règles de procédures et à la pratique des tribunaux canadiens. Le matériel de cours a été élaboré par le professeur James E. Lockyer, c.r. de la Faculté de droit de l'Université de Moncton. L'organisation, le format, le matériel et les méthodes d'enseignement représentent un important projet de coopération entre les professeurs d'université et les membres du Barreau et de la magistrature.

## Méthode et format d'enseignement

Le programme s'affranchit des méthodes habituelles de formation permanente en remplaçant les cours magistraux, les tables rondes et les démonstrations traditionnelles par un processus « d'apprentissage par la pratique » fondé sur la participation continue à des procès simulés accompagnés de séances des critiques individuelles et de groupe sous la direction d'avocats.es et de juges expérimentés en matière de procès. Les démonstrations font partie d'un programme intégré qui met l'accent sur la participation individuelle.

Le programme s'articule autour de l'enseignement en petits groupes afin de garantir que chaque participant reçoit une attention individuelle.

S'agissant des participants prévus, pendant la plus grande partie de la période d'apprentissage, ceux-ci travaillent en groupe de huit et sont accompagnés d'instructeurs qui leur sont dédiés. Les ressources audiovisuelles sont utilisées et tous les participants sont filmés et critiqués. Le programme est intensif et exigeant et nécessite plusieurs heures de préparation chaque soir au-delà des huit heures d'enseignement par jour.

## Procès

Chaque participant a l'occasion de participer à un procès simulé au sein d'une équipe. Les procès auront lieu le vendredi 9 mai et donneront à chaque participant l'occasion de mettre en pratique les compétences acquises au cours de la semaine. Les procès se dérouleront à la Faculté de droit de l'Université de Moncton et seront présidés par des juges et des avocats.es expérimentés.

## **Programme**

Le programme est axé sur une série de séances d'instruction formelles au cours desquelles des compétences et des techniques sont enseignées. Ces séances sont suivies de sessions d'exercices au cours desquelles les participants perfectionnent leurs compétences grâce à conformément à l'enseignement reçu.

Un « chef d'équipe » travaillera avec chaque groupe de huit participants tout au long de la semaine. Les chefs d'équipe seront rejoints chaque jour par deux animateurs invités qui seront des juges et des avocats.es de première instance accomplis.

Les chefs d'équipe et les animateurs invités critiquent le rendement des participants lors des simulations et leur fournissent également des informations et des suggestions en vue de les aider à améliorer leurs compétences et leurs techniques.

Une partie importante du processus « d'apprentissage par la pratique » lors des sessions audiovisuelles est de se voir entrain de plaider. Lors de certaines sessions, les exercices des participants sont enregistrés sur vidéo, ce qui permet au participant de faire évaluer son rendement individuel par un animateur invité. Ce dernier lui accorde une attention individuelle et lui propose des suggestions en vue de l'aider à améliorer ses compétences et ses techniques de plaidoirie.

Ces sessions permettent également aux participants de poser des questions et de discuter de la technique avec un expert chevronné.

## **Matière**

Le programme porte sur les sujets suivants :

- a. Principes fondamentaux de la plaidoirie
- b. Préparation et organisation du procès
- c. Préparation et organisation du dossier du procès et du dossier de pièces
- d. L'importance et déroulement de l'exposé de la cause
- e. Comment se préparer aux interrogatoires principaux et aux contre-interrogatoires
- f. Principes, règles et techniques de l'interrogatoire principal
- g. Principes, règles et techniques du contre-interrogatoire
- h. Quand et comment procéder à un réinterrogatoire
- i. Production et utilisation des pièces à conviction
- j. Mise en contradiction
- k. Mise en contradiction d'un témoin et réhabilitation
- l. Formuler des objections : comment et sur quoi?
- m. Interrogatoire principal des témoins experts
- n. Contre-interrogatoire des témoins experts
- o. Importance et déroulement de la plaidoirie de clôture (argumentation)

D'autres sujets sont abordés : le rôle et les caractéristiques d'un plaideur efficace, l'importance de la théorie et du thème de l'affaire, la nécessité d'un plan de procès, la gestion du procès, la preuve démonstrative, l'incidence de la preuve auditive par rapport à la preuve visuelle, la nécessité d'un fondement factuelle, l'importance des faits par rapport aux conclusions, la doctrine de la primauté et de la récence, la loi de la répétition, la doctrine de l'adoption, le professionnalisme et la confiance en soi, ainsi que d'autres aspects importants de la plaidoirie en première instance.

## Personnel enseignant

<i>Directeur</i>	<i>Professeur James E. Lockyer, c.r.</i>	<i>Moncton</i>
<i>Directrice adjointe</i>	<i>Renée Roy – Service des poursuites publiques (N.-B.)</i>	<i>Moncton</i>

## Animateurs réguliers

<i>Juge en chef J. Marc Richard</i>	<i>Juge en chef du Nouveau-Brunswick</i>	<i>Fredericton</i>
<i>Juge Nicole Angers</i>	<i>Cour provinciale du Nouveau-Brunswick</i>	<i>Edmundston</i>
<i>Juge Pierre Gionet</i>	<i>Cour provinciale du Nouveau-Brunswick</i>	<i>Edmundston</i>
<i>Renée Roy</i>	<i>Service des poursuites publiques (N.-B.)</i>	<i>Moncton</i>
<i>Renée Blanchard</i>	<i>Renée Blanchard C.P. Inc.</i>	<i>Moncton</i>
<i>Philippe J. Eddie, c.r.</i>	<i>Philippe J. Eddie, C.P. Inc</i>	<i>Caraquet</i>
<i>Remy Boudreau</i>	<i>Stewart McKelvey</i>	<i>Moncton</i>
<i>Christian Girouard</i>	<i>Service des poursuites publiques (Can)</i>	<i>Moncton</i>
<i>Chantal A. Landry</i>	<i>Service des poursuites publiques (N.-B.)</i>	<i>Moncton</i>
<i>Gilles Lemieux</i>	<i>Lemieux Menard &amp; Co</i>	<i>Saint-Antoine</i>
<i>Alison Ménard</i>	<i>Lemieux Menard &amp; Co</i>	<i>Saint-Antoine</i>

**La liste complète des animateurs sera confirmée prochainement.**

## Crédit – formation professionnelle

**Le programme répond à l'exigence annuelle du Barreau du Nouveau-Brunswick en matière d'heures de formation professionnelle. Il comprend 47 heures de travail en classe réparties sur sept jours. Des programmes antérieurs de cette nature ont été accrédités par le Barreau pour jusqu'à 49 heures de crédit de formation professionnelle.**

## Évaluations et commentaires

**Voici une traduction des commentaires faits par des avocats.es inscrits au programme intensif de plaidoirie en première instance présenté à UNB du 27 avril au 3 mai 2024. Ce programme sera offert en français à la Faculté de droit de l'Université de Moncton du 3 au 9 mai 2025.**

- Je pense que ce programme devrait être un programme obligatoire pour les avocats.es tous les cinq ans. Je l'assimile à un camp d'entraînement en matière de plaidoirie – il est conçu pour vous donner les bases les plus solides et vous faire progresser à partir de là. Beaucoup de temps est consacré aux bases, que les gens ont tendance à ignorer ou à mettre de côté. Le programme a éliminé mes mauvaises habitudes et aiguisé mes compétences. Je suis sûr que les juges devant lesquels je me présente aujourd'hui me remercient de l'avoir suivi!
- J'ai trouvé le programme très intéressant. J'ai apprécié le mélange de conférences et de cours pratiques. Le programme était extrêmement bien organisé et s'est déroulé sans accroc. Les juges invités qui sont venus nous faire part de leurs commentaires ont constitué une expérience extrêmement précieuse que l'on n'aurait jamais eu l'occasion de vivre autrement. Qui mieux qu'un juge lui-même peut vous donner un aperçu de ce qu'un juge pense de votre plaidoirie?
- J'avais quelques doutes, en entrant dans le programme, sur ce que je pouvais apprendre par moi-même, mais j'ai rapidement appris, en toute humilité, à changer de nombreuses mauvaises habitudes que je ne savais même pas que j'avais. Le programme m'a appris beaucoup de choses qui ne sont pas enseignées dans les facultés de droit ou même dans la pratique elle-même. Je recommande à tous ceux qui le souhaitent de suivre ce programme.

- Le programme est décrit comme « transformateur », et c'est exactement ainsi que je décrirais mon expérience. J'ai commencé le programme en tant que stagiaire avec aucune expérience en matière de contentieux. Grâce à ce programme, j'ai maintenant l'impression d'avoir une solide compréhension de base des procédures judiciaires. Le programme m'a également donné confiance en moi grâce à la pratique et à l'expérience que j'ai acquise de parler et de plaider devant des collègues, des instructeurs et des juges.
- Mes compétences en matière de plaidoirie ont été renforcées par les nombreuses séances d'instruction qui se sont déroulées devant des instructeurs, des collègues et des juges du Nouveau-Brunswick. C'était intimidant au début, mais après les deux premières séances, j'ai commencé à me sentir plus à l'aise. À la fin de la semaine, j'avais hâte de me lever et de pratiquer mes compétences.
- Je pense qu'il s'agit là de la partie la plus importante du cours. Le retour d'information se faisait souvent au milieu de la pratique d'un contre-interrogatoire ou d'une déclaration d'ouverture. Lorsque les instructeurs vous arrêtent et vous corrigent immédiatement, les mauvaises habitudes sont coupées à la source. Les bonnes habitudes sont alors formées et développées.
- Si vous avez l'occasion de suivre ce cours, ne le laissez pas passer – il est vraiment transformateur. J'aimerais également transmettre un conseil qui m'a été donné par un instructeur : « Appuyez-vous sur votre inconfort ».
- J'ai apprécié le temps que j'ai passé au programme. Par rapport au programme de Toronto, nous avons eu des séances d'instruction théorique qui nous ont donné une bonne idée des attentes des enseignants une fois que nous étions sur pied. Ces courtes sessions d'apprentissage m'ont donné l'impression d'être mieux préparée et de ne pas être jetée dans le grand bain. Personnellement, je ne m'épanouis pas lorsque quelqu'un me crie ce que je dois faire.
- Je dirais aux autres d'économiser leur argent et de ne pas aller à Toronto. Nous avons un excellent programme ici au Nouveau-Brunswick.
- Pendant le programme, j'avais un bébé de 10 mois à la maison. C'était difficile de le laisser pendant toute une semaine. J'ai failli rentrer chez moi après les premiers jours parce que mon cœur ne supportait pas d'être loin de lui aussi longtemps. Je suis heureuse d'avoir tenu bon et d'être restée.
- Ce programme a aiguisé mes compétences en matière de plaider. Il a été très utile parce qu'il a mis en évidence des faiblesses dont je n'étais pas consciente. Il m'a permis d'affiner mes compétences et m'a obligée à repenser la façon dont je plaçais auparavant. Ce fut une expérience fantastique qui me permettra d'entrer dans la salle d'audience plus confiante et plus compétente.
- C'est le programme le plus instructif et le plus pratique que j'aie jamais suivi. J'ai non seulement bénéficié de l'apprentissage des outils essentiels à une bonne défense, mais j'ai également corrigé des erreurs courantes qui nécessitent une défense consciente. Grâce à cette semaine, je serai un bien meilleur avocat pour mes clients, les autres avocats.es et les tribunaux.
- Ce programme était très bien organisé. La partie enseignement a été très utile. J'ai apprécié de voir tout le monde s'améliorer de manière significative. Chaque jour était très motivant. Le personnel administratif a été très utile. J'ai beaucoup apprécié les « Cheat Sheets ». Il y avait de la bonne nourriture et des collations tout au long de la journée.
- C'est beaucoup de travail, mais c'est une expérience très enrichissante qui me permettra d'améliorer mes compétences en matière de défense des droits.
- Ce programme transformateur va changer ma façon de préparer et de gérer mes actions de plaider à partir de maintenant. La semaine m'a donné confiance en moi après avoir reçu des commentaires de juges et d'avocats.es expérimentés.



- Je tiens à exprimer ma sincère gratitude pour m'être donné l'occasion de participer à l'ITAP cette année. Les connaissances et les compétences que j'ai acquises seront sans aucun doute utiles à ma carrière dans les années à venir. J'aimerais pouvoir décrire à quel point je suis reconnaissante! La meilleure façon de témoigner de ma reconnaissance est sans doute de le faire par le biais d'une lettre de remerciement.
- J'ai trouvé ce cours incroyablement utile et instructif. Si tous les aspirants avocats.es plaidants devaient suivre ce cours dans le cadre de leur formation juridique, je suis certain que la profession s'en porterait mieux.
- Programme extraordinaire – merci. Ma confiance en moi s'est décuplée.
- Programme extraordinaire – je le recommanderais à tous les avocats.es.
- C'était un excellent programme. Je me suis sentie soutenue, mais pas jugée – ce qui était une crainte au départ. J'ai beaucoup apprécié le programme et j'espère qu'il se poursuivra. De plus, la nourriture était excellente.
- Le matériel était très utile.
- Ce programme a renforcé ma confiance en moi et m'a aidé à avoir moins peur d'interroger des témoins.
- Le matériel fourni était très utile et complet. J'ai apprécié de recevoir le premier jour un exemplaire gratuit des deux manuels de cours. Je vous remercie pour cela.
- Le programme était vraiment bien fait.

## Chefs d'équipe

- J'ai été impressionnée par l'expérience et le soutien de nos chefs d'équipe et de nos professeurs invités.
- J'ai apprécié de pouvoir recevoir des commentaires de deux chefs d'équipe différents. Les différents commentaires m'ont beaucoup apporté.
- J'ai beaucoup apprécié le temps accordé à chaque étudiant. Les chefs d'équipe ont su donner un retour d'information positif.
- Renée Roy – merci de m'avoir poussée. Tu as été une formidable chef d'équipe. Vous m'avez donné beaucoup de pouvoir.
- Excellents commentaires et très utiles. Renée a donné des critiques très courtes et très précises. Renée a été excellente dans l'enseignement des concepts et a vraiment montré qu'elle s'intéressait à la question.
- Il faut que les commentaires soient plus vocaux et plus forts.
- Les chefs d'équipe et les professeurs invités devraient être plus agressifs.
- Plus de commentaires – arrêtez-nous et interrompez-nous davantage.
- J'ai beaucoup apprécié le temps accordé par les chefs d'équipe. Ils ont été directs dans leurs commentaires, mais de manière positive.
- Chefs d'équipe – grande variété. J'ai apprécié le changement à mi-parcours afin d'obtenir des points de vue différents.

## Animateurs invités

- J'ai beaucoup apprécié la diversité des expériences des professeurs invités.
- Excellente sélection et grande variété de professeurs invités.
- J'ai été impressionné par l'expérience et les fonctions de nos chefs d'équipe et des professeurs invités – c'était une exposition inestimable.
- Tous les professeurs invités étaient très compétents et utiles.
- La participation des professeurs invités a été un atout important pour le programme.
- Les professeurs invités ont pris le temps de nous parler de nos forces et pas seulement de nos faiblesses.
- J'ai apprécié les entretiens avec les avocats.es-conseils et les conseils de chacun. J'ai également apprécié la séance de questions-réponses du jeudi soir avec le panel de juges et de conseillers juridiques.
- Les professeurs invités étaient vraiment excellents et le bénéfice de leur expérience était instructif.
- Les professeurs invités étaient très bons, bien informés et accessibles.

## Charge de travail

- Les participants ont été avertis suffisamment à l'avance pour se préparer. Il pourrait être judicieux de demander un travail préparatoire au programme sur le problème de l'expert et de s'assurer que les participants sont mieux préparés à cet exercice.
- Il n'est pas nécessaire d'avertir davantage, car nous avons déjà été bien avertis.
- La charge de travail était équitable et instructive.
- Je savais qu'une préparation était nécessaire. Cela a été clairement expliqué. Cependant, j'aurais aimé savoir que la préparation serait nécessaire plus tôt, c'est-à-dire peu de temps après l'inscription. J'aurais aimé aménager mon emploi du temps pour pouvoir me préparer avant le programme, car mon emploi du temps était très chargé après avoir reçu le dossier de préparation.
- Nous étions tous très conscients de la préparation nécessaire.
- La préparation de l'exposé des motifs a été utile pour la participation tout au long de la semaine. Nous avons été suffisamment avertis de la quantité de préparation que nous devons effectuer avant notre arrivée. Cependant, je n'avais pas la bonne technique pour faire cette préparation. Je vous suggère de dire à tous les participants de se concentrer sur l'apprentissage de l'affaire, de l'intérieur, en connaissant leur rôle de témoin. J'aimerais une vidéo d'introduction expliquant le format en trois colonnes et encourageant la préparation à l'aide de cette méthodologie.
- Le courriel initial contenait trop de choses soulignées et en gras, de sorte que rien d'urgent ne ressortait. Je n'ai pris connaissance des avertissements que la veille.

# FICHE D'INSCRIPTION

## L'ART DE PLAIDER DEVANT LES TRIBUNAUX : COURS INTENSIF

3 au 9 mai 2025

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ bureau : \_\_\_\_\_

Bureau : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel / Email : \_\_\_\_\_

Barreau de la province de : \_\_\_\_\_

**Coût d'inscription : 3 800 \$ + TVH (570,00 \$) = 4 370,00 \$ (6 dîners inclus du dimanche au vendredi)**

### MODE DE PAIEMENT / PAYMENT

- Chèque (libellé à l'ordre de : **Université de Moncton**)  
 Carte de crédit       VISA       MASTERCARD

Titulaire de la carte : \_\_\_\_\_

N° de la carte : \_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Signature du titulaire : \_\_\_\_\_

### **L'INSCRIPTION DOIT ÊTRE RÉGLÉE À L'AVANCE ET NE SERA CONFIRMÉE QUE SUR RÉCEPTION DU PAIEMENT.**

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'avis d'annulation est reçu au plus tard le 4 avril 2025.  
(Il est possible de déléguer un suppléant.)

Veuillez faire parvenir votre fiche d'inscription accompagnée de votre paiement à l'adresse suivante :

Béatrice Coatantiec  
Adjointe administrative  
Cours intensif : l'art de plaider devant les tribunaux  
Faculté de droit  
Université de Moncton  
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9  
Téléphone / Telephone : 506.858.4000, ext. 2132  
Courriel : [beatrice.coatantiec@umoncton.ca](mailto:beatrice.coatantiec@umoncton.ca)